

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION : Cette formation a pour finalité de permettre au personnel électricien intervenant en Basse Tension, de travailler en sécurité selon la Norme NF C 18-510.

À l'issue de ces 2 jours, le stagiaire sera capable de :

- Rappeler et actualiser la réglementation relative à l'habilitation électrique BS & BE Manœuvre (domaine basse tension).
- Identifier et évaluer les risques électriques liés aux interventions d'ordre élémentaire / manœuvres.
- Appliquer les bonnes procédures de sécurité avant, pendant et après manipulation : mise hors tension, vérification d'absence tension, manœuvres d'exploitation, remise sous tension.
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) et les outils / dispositifs de vérification (ex : VAT = Vérificateur d'Absence de Tension).
- Réagir correctement en cas d'incident ou d'accident électrique (électrisation, arc électrique, incendie).
- Être prêt pour une évaluation qui permettra à l'employeur de délivrer l'habilitation.

PARTICIPANT et PRE-REQUIS : Techniciens non-électriciens, agents de maintenance, opérateurs, personnels intervenant sur ou à proximité d'installations électriques basse tension et réalisant des opérations simples / manœuvres d'exploitation.

Avoir déjà l'habilitation initiale BS ou BE Manœuvre (ou antérieure) et être en phase de **recyclage** (typiquement tous les 3 ans).

Connaissances de base en électricité (tension, courant), aptitudes à porter des EPI, être apte médicalement.

FORMATEURS : Formateur spécialiste de la prévention du risque électrique.

MODALITES ET PEDAGOGIE :

Questionnaire d'évaluation en amont et en fin de formation

Méthode interactive et intuitive

Cas pratiques et études de cas, Quizz

Support Stagiaire

Assistance téléphonique

PROGRAMME

Jour 1 – Matin

09h00 – 09h30 : Accueil, introduction, positionnement des stagiaires
Présentation du formateur, du déroulé des 2 jours, objectifs, modalités d'évaluation.
Tour de table : rappel des profils, des expériences, des attentes.

09h30 – 10h30 : Rappel réglementaire & cadre normatif
Décret, Code du travail relatif aux habilitations électriques.
Norme NF C18-510 : rôle, champs d'application, définitions (dommages, habilitation, consignation).
Symboles BS et BE Manœuvre : définitions, responsabilités, limites d'intervention.

10h45 – 12h00 : Les risques électriques & principes de sécurité
Effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, fibrillation).
Types d'accidents : contact direct, contact indirect, arc électrique, incendie.

Zones et domaines de tension (BT = basse tension <1000 V, etc.).
Distances de sécurité, les zones d'environnement, pièces nues sous tension.
Mise en sécurité : consignation, verrouillage, balisage.

Jour 1 – Après-midi

13h00 – 14h15 : Notions techniques & équipements
Notions élémentaires d'électricité : tension, courant, résistance, loi d'Ohm, puissance
Vue sur les installations électriques BT : tableaux, protections, fusibles, disjoncteurs, sectionneurs.
Equipements de Protection Individuelle (EPI) et équipements de protection collective : gants isolants, visière, tapis isolants, outils isolés.

14h15 – 15h15 : Les opérations d'ordre électrique & manœuvres autorisées
Opérations élémentaires possibles avec BS/BE Manœuvre : mise hors tension,

manœuvre d'un disjoncteur, réarmement, remplacement d'un fusible, raccordement sur circuit en attente.
Limites de l'habilitation : pas d'intervention sur pièces nues sous tension, pas de travaux complexes, pas de câblage.
Distinction BS vs BE Manœuvre : BS pour interventions élémentaires hors tension, BE Manœuvre pour manœuvres d'exploitation.

Remise de l'attestation de formation + fiche « avis après formation » que l'employeur utilise pour l'habilitation.
Clôture de la session.

15h30 – 17h00 : Mise en pratique – Atelier 1
Sur maquette ou installation pédagogique : mise hors tension – vérification absence tension (VAT) – manœuvre disjoncteur – remise sous tension.
Exercices supervisés : consigner, déconsigner, manœuvrer, vérifier.
Questions & retours d'expérience.

Jour 2 – Matin

09h00 – 10h30 : Revue des erreurs fréquentes & études de cas
Analyse d'accidents réels, retours d'expérience.
Erreurs typiques : absence de consignation, non utilisation de la VAT, pièce nue sous tension involontaire.
Discussion en groupe : identifier les causes, proposer les correctifs.

10h45 – 12h00 : Procédures d'intervention détaillées
Préparation de l'intervention : identification de l'équipement, plan de travail, autorisations, balisage, EPI.
Phase d'exécution : étape par étape d'une manœuvre ou intervention élémentaire.
Phase de remise en état : vérification, signalisation, remise en service.
Conduite à tenir en cas d'accident ou incendie d'origine électrique.

Jour 2 – Après-midi

13h00 – 14h30 : Mise en pratique – Atelier 2
Scénarios plus complexes : plusieurs manœuvres en chaîne (mise hors tension, remplacement fusible, manœuvre sectionneur, remise sous tension) dans des conditions "réelles".
Évaluation formative par le formateur : respect des procédures, choix d'EPI, contrôle de l'environnement, gestes et vérifications.

14h30 – 15h15 : Évaluation finale
Évaluation théorique : QCM ou questionnaire couvrant réglementation, risques, situations d'intervention.
Évaluation pratique : mise en situation individuelle ou en binôme, sur maquette ou installation, avec observation du formateur.

15h30 – 16h00 : Restitution & délivrance
Retour collectif sur les résultats, points forts/faibles, pistes d'amélioration.